



DÉLIBÉRATION N°2015-11-13-11.1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 13 novembre 2015

**POINT 11.1 : ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT ENSEIGNANT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A L'EGARD DES
USAGERS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** la candidature reçue ;

ÉLIT au premier tour, **M.POUZAINT** représentant des enseignants du Conseil d'Administration à la Section Disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Nombre de présents ou de représentés : 3 ;
Abstention : 0 ;
Nombre de suffrages exprimés : 3 ;
3 : voix pour M.POUZAINT

À Nantes, le 13 novembre 2015
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX